



Certificat de nationalité

Par **sisco12**, le **09/11/2015 à 18:00**

Bonjourr
Mon père d'origine sénégalaise (aujourd'hui décédé) fut parachutiste dans l'armée française en 1958. pourrai-je demander et obtenir son certificat de nationalité française rien qu'avec ses documents militaires?

Par **amajuris**, le **09/11/2015 à 18:37**

bonjour,r
pour obtenir un certificat de nationalité française, vous pouvez consulter ce lien en particulier les documents à fournir mais je ne suis pas certain que vous pouvez le demander pour votre père décédé surtout si à l'indépendance du sénégal, il a reçu la nationalité sénégalaise et perdu la nationalité française:r
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1051>
salutations